

École maternelle Butte St Pierre  
rue des Augères  
77 520 Donnemarie-Dontilly  
tél : 01.60.67.48.09  
courriel : [ce.0772059v@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772059v@ac-creteil.fr)

## Compte rendu du conseil d'école du 15 juin 2018

### **Présents :**

M. ROSSIERE-ROLLIN, Maire  
M. BORZUCKI adjoint au maire chargé de l'Enfance et de la Jeunesse  
Mme MIOLANE, directrice  
Mmes BONIO, DOUESNARD, GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN enseignantes,  
Mmes BELLANGER, BINON, HERVE représentantes titulaires des parents d'élèves  
Mmes MORVANT PUBILIER suppléante

### **Excusés :**

Mme LENOIR Inspectrice de l'Éducation Nationale,  
Mme DOUVILIER enseignante  
Mmes PATHIER représentante titulaire,

La séance est ouverte à 18 heures. Mme GIMENEZ est secrétaire de séance.

**Rappel : en cas de maladie contagieuse, il est impératif d'en informer la directrice de l'école afin qu'elle puisse prendre toutes les mesures nécessaires.**

**31** nouveaux inscrits pour la rentrée prochaine 2018/2019.

### **Effectifs des niveaux :**

29 petites sections : élèves nés en 2015  
36 moyennes sections : élèves nés en 2014  
35 grandes sections : élèves nés en 2013

Ces chiffres sont amenés à évoluer.

La configuration de l'école pourrait être la suivante :

1 classe de PS  
1 classe de PS/GS  
1 classe de MS/GS  
1 classe de MS/GS

La fermeture de classe pour la rentrée prochaine a été enterrinée au CTSD du 6 juin. (Comité Technique Spécial Départemental). Un ajustement est possible début septembre lors de l'ultime phase de régulation si les effectifs évoluaient de façon considérable.

Mmes Bonio, Douesnard et Douvilier ont participé au mouvement. Nous les remercions pour le travail effectué.

### **Sécurité : DUERP - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels »**

La mise à jour de ce document est réalisée au moins une fois par an ou lorsqu'un risque supplémentaire est identifié.

La visite annuelle a eu lieu le 14 juin.

Une liste d'actions de prévention sera établie au regard de chacun des risques identifiés.

Les fiches d'évaluation seront communiquées à la mairie et à l' IEN.

M. le Maire précise qu'un architecte fera un diagnostic pour les problèmes de toitures et de fissures (corniche) début juillet.

**Bilan des APC :** cette année 18 élèves ont bénéficié de l'aide personnalisée. Certains parents refusent l'aide ou ne mettent pas les élèves de façon régulière.

**Liaison G.S/C.P :** dans le cadre de la liaison G.S/C.P, les élèves de chaque classe de grande section se sont rendus deux 1/2 matinées en classe de C.P. L'expérience est positive.

M. le Maire propose que les enfants mangeant à la cantine puissent ce jour là prendre leur repas à la cantine de l'élémentaire.

**Santé scolaire – santé bucco-dentaire :** une visite médicale des élèves de G.S a été effectuée par la santé scolaire.

Les élèves de G.S ont été sensibilisés au brossage et aux règles de prévention bucco-dentaire. Cette action est soutenue par l'agence régionale de santé d'Ile de France.

**Sorties, gymnase :** les élèves de l'école sortiront le 19 juin (terre des singes + cueillette de Lumigny). La mairie prend en charge les dépenses concernant les cars 1224 euros, les entrées sont financées par la coopérative scolaire 10 euros 80 par enfant + adultes payants 10,50.

Tous les élèves ont bénéficié d'une sortie au cinéma de Mons, dans le cadre de l'enfant et le 7ème art, offerte par la mairie.

Cette année, les élèves des 3 classes avec des G.S. sont allés au gymnase (4 séances). Nous remercions les parents accompagnateurs sans qui ces sorties ne seraient pas possibles.

**Information coopérative scolaire :**

**En banque :** 3599,89 euros au 15 juin.

<b>Recette exercice 2017/2018 :</b> 2684,42 euros	<b>Dépenses :</b> 2999,78 euros
- cotisations parents : 549 euros	- cotisations OCCE : 216,20 euros
- dons : 73,72 euros	- assurance établissement : 28,75 euros
- vente des photos : 731,70 euros	- charges éducatives : 1770,03 euros
- subvention mairie : 1330 euros	- gros équipements : 984,80 euros

les charges éducatives : 1770,03 euros qui se répartissent :

- 255,09 euros petits matériels (ustensiles de cuisine, nappes, tabliers, tours de rangement..)
- 135,78 euros goûter/fêtes
- 81,37 sciences
- 427,16 jeux de Noël
- 291,54 bricolage
- 8,56 activités cuisine
- 103,53 livres

- sortie arrhes : 100 euros

- jeux/projets : 367,00 euros

le gros équipement : 984,80 achat de matériel de sport

La trésorière aura besoin en fin d'année de vérificateurs aux comptes. Mmes Bellanger et Binon acceptent.

**Subventions spectacles – car - musique :** la subvention mairie du spectacle de Noël est maintenue. 3 cars seront alloués par la mairie pour l'année 2018/2019

La mairie offrira une sortie cinéma.

Nous remercions la mairie pour la subvention accordée pour l'intervention de Mme Vincent-Royol. Le projet était ambitieux (manque quelques séances). Le clip vidéo sera présenté le jour de l'exposition. Un DVD sera offert par la coopérative scolaire à chaque famille.

Serait-il possible d'avoir un créneau musique comme en élémentaire ?

M. le Maire précise que le conseil municipal n'est pas opposé à subventionner, accompagner des projets qui mettent en valeur le talent des élèves. M. le Maire souhaiterait que les interventions puissent être dans des domaines très différents : sciences, arts visuels, musique...C'est un plus, sachant que les enseignants sont polyvalents et sont amenés à travailler dans tous les domaines.

**Exposition :** les travaux des élèves seront exposés vendredi 29 juin de 17h00 à 19 h et samedi 30 juin de 10h00 à 12h, sous la forme d'une « porte ouverte » à l'école.

**Accueil des nouveaux élèves :** ils seront accueillis samedi 29 juin à 10h30. Les parents et leurs enfants pourront visiter les locaux et rencontrer les maîtresses.

**Bilan kermesse :** La kermesse a rapporté environ 1100 euros par école. Les écoles remercient les parents organisateurs pour cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

### Questions des parents

Où en sommes-nous concernant la mise en sécurité des enfants et de leurs parents sur les routes aux abords de l'école ? Les voitures roulent trop vite des deux côtés. Les parents précisent qu'il s'agit de parents d'élèves.

Les parents demandent si l'installation de ralentisseurs, de chicanes est possible. Un plateau surélevé est prévu au carrefour de la rue du Pavillon et de la rue des Fossés.

Les représentants des parents d'élèves nous informent qu'il n'y aura plus de réunion de préparation au conseil d'école, mais un questionnaire sera remis aux parents. (peu ou pas de parents lors des réunions)

La séance est levée à 19h30.

La directrice,  
Pascale MIOLANE